

PROCES VERBAL DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE DU 10/11/2015

Présents :

Parents d'élèves : Mmes DASI, BASTIDE, MONTEIRO, KRIRECH, GOUZA, JASON, RADOU, CHEVASSON, RAKOTOSON, RIBET, BACHA. M CHAABAOUI M, CHAABAOUI R, HAMON.

Mairie : Mme ESCOBAR élue et M DELECLOY responsable du centre de loisirs.

Enseignants : Mmes VIARD, BOURSCHEIDT, DELAPORTE, COUPEAU, PELLETIER, VAIDIS, CATALAN, ASTIER, REMADNA, MAZEL, FLORELLA, LEGUE, VANELSTLANDE, HOUDAS, PRUDHOMME, BONNEVAY, BLANCHARD. M ZAMBRANO.

Mme LUCAS la directrice.

Absents excusés : Mme DESBONNES IEN, Mme BARRE enseignante.

1. Effectifs élèves/classes/école – AVS/COLLEGUES/RASED

Nous avons à ce jour 445 élèves, avant les vacances nous avons noté le départ de plusieurs élèves.

- 213 élèves en maternelle (26,6/ 8 classes)
- 232 élèves en élémentaire (27,7 / 9 classes)

A partir de maintenant nous n'accueillons plus d'élèves sur l'école, ceux-ci sont dirigés vers le Bontemps et le Point du Jour.

- 5 AVS sont sur l'école afin d'aider les élèves qui ont un projet personnalisé de scolarisation.
- Plus d'EVS pour l'aide aux tâches de direction, dans l'attente d'un recrutement.
- 21 enseignants, certaines étant à temps partiel.
- Rased :

Mme Hardelin poste G à mi-temps (positionnement en temps qu'élève),

Mme Marlas psychologue reçoit les enfants en individuel avec autorisation écrite des parents ou en observation au sein de la classe sans autorisation,

Mme Jouanin poste E à mi-temps (difficultés d'ordre pédagogique intervention en petit groupe ou au sein de la classe)

Parents : comment peut-on les joindre ?

La psychologue n'a pas de poste téléphonique mais au dernier conseil d'école, la mairie s'était engagée pour qu'elle ait une ligne avec répondeur, la relance a été faite auprès du service éducation. Actuellement il faut passer par la directrice ou par le cahier de Liaison.

2. Dotation par élève/classe/école : les différents postes.

Dotation donnée en fonction des effectifs. Au vu des effectifs le 15/09, le budget peut aller à la hausse ou à la baisse.

Maternelle :

- Fournitures : 29 € par élève
- Encre école 545 €
- Budget encre école de loisirs : 41 euros
- Sortie/ transport : 282 par classe
- Documentation : 141 € pour l'école
- Petit mat : 50 € par classe
- Bibliothèque : 2,40 € par élève
- Budget Noël : 8,80 € par élève

Elémentaire :

Le budget est sensiblement le même. Concernant les fournitures il est donné 30 € par enfant et le budget Noël n'existe plus à partir du CP.

Commande pharmacie : 15 euros par classe

Lorsque les fournisseurs ne nous préviennent pas assez rapidement des ruptures de stock, nous perdons l'argent car passé le délai du 5 octobre il n'est plus possible d'engager à nouveau l'argent.

3. Travaux / Locaux / Entretien / Ménage

Il y a eu quelques modifications dans l'école pour accueillir 2 salles de classes et une salle d'accueil périscolaire. Le sol a été refait suite au gros orage de l'été 2014. La fissure de l'étage ne bouge a priori pas. Le parcours de la cour en maternelle a été peint.

Devant l'entrée de la maternelle le revêtement avait été refait pour septembre 2014 et deux espaces dédiés à la plantation de deux arbres, à ce jour et malgré deux demandes rien n'a été fait.

Le ménage : 2 personnes sont présentes sur l'école et cela semble insuffisant : présence de toiles d'araignées, le sol est très poussiéreux et les rebords en béton inaccessibles ne sont pas nettoyés.

Les toilettes sont sales, manque de papier toilettes, pas d'essuie main... qu'en est-il des sèche-mains ?

La révision des fermetures des huisseries est proposée au budget 2016 puis il y aura arbitrage.

M Lardy nous a octroyé une ATSEM supplémentaire les lundis et mardis afin de palier à l'absence de l'ATSEM qui a une décharge syndicale.

4. Temps périscolaires

TAP particularité fonctionnement collectifs de 15h45 à 16h30 avec 28 animateurs : 14 ateliers maternels et 13 ateliers élémentaires.

Ateliers à la semaine avec 2 animateurs pas de choix des enfants, les enfants sont en situation de découvertes, l'animation est traditionnelle.

Un affichage est mis en place côté entrée maternelle/ portail famille / prospectus d'informations

Demande faite pour 2 panneaux supplémentaires pour faciliter la communication avec la famille.

Mairie : Les contraintes budgétaires de la ville ne permettent pas toujours de répondre immédiatement aux demandes des écoles.

Difficulté à transmettre le contenu de ce qui se fait. Sur 45 minutes d'atelier, 25 minutes de réelles activités

Mme Lucas : Pourquoi ne pas créer un « conseil de TAP / d'animation »

Mairie : une réunion parents équipe serait utile

RPE : porte ouverte ou invitation des RPE aux TAP

Mme Remadna : dans d'autres écoles les parents élus ont demandé pourquoi les enfants n'avaient pas les mêmes horaires que dans notre école car le temps est régulier.

TAS : aide aux devoirs

Après 16h30 il s'agit de faire un accompagnement aux devoirs.

Jean Baptiste Delecloy : Par rapport aux réservations, les majorations commenceront à partir de janvier.

Une présence réservé sans présence d'enfant sera facturée... le rôle des parents d'élèves est important car il faut bien expliquer aux parents ce nouveau système. Pour les réservations ou annulation tout se fera directement au service de la mairie et plus auprès de moi.

5. Règlement intérieur : lecture et vote

Règlement intérieur travaillé avec les enseignants et avec deux parents d'élèves.

Lecture de la charte informatique.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

6. OCCE bilan

Bilan équilibré.

L'adhésion de l'école à l'OCCE Val D'Oise ainsi que l'assurance MAIF pour le matériel coûte 946 €.

7. Association de parents / Parents élus

Il y a 2 ans une association avait été créée pour faire des actions pour aider financièrement l'école. Une vente de crêpes a été faite en janvier 2014 dont le bénéfice devait être reversé à l'école. La cagnotte a été remise en octobre de cette année. Cet argent n'appartient pas à l'école, l'argent a donc été remis aux parents d'élèves, le montant est de 209 euros et 6 centimes.

Parents : On s'est réuni on a compté l'argent. On n'arrive pas à se mettre d'accord sur ce qu'on doit faire de cet argent.

Peut-on communiquer mieux ce qui est dépensé avec l'argent récolté par les différentes ventes ou opérations menées ?

Mme Lucas : Oui mais les factures doivent rester sur l'école. Les collègues peuvent dépenser un montant calculé en fonction du nombre d'enfants par classe, chaque dépense est justifiée par une facture.

Parents : Nous souhaiterions que le représentant de la mairie soit toujours le même afin de suivre les demandes de l'école.

8. Sorties / Fêtes d'école

On souhaite faire un marché de Noël le 17 décembre, avec vente de nombreux objets fabriqués par les enfants. Avec les bénéfices nous souhaitons acheter du matériel de sport. Une réunion de préparation sera faite rapidement entre représentants de parents et enseignants. Une opération Jeff de Bruges se met en place et nous récoltons un bénéfice de 30 % pour l'école.

Participation des familles aux sorties : 2 euros pour 1 sortie, 3 pour 2 sorties le reste est pris en charge par la coopérative.

9. Les parents d'élèves ont soulevé la question des maladies infantiles.

En effet lorsque nous avons des cas de maladies contagieuses de type scarlatine ou varicelle nous signalons par une affiche apposée à l'entrée de l'école la présence de ces maladies sans bien entendu pouvoir donner davantage de précisions quant à la dangerosité de celles-ci.

Lever de séance à 21h06.